



cmecc

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

**PROGRAMME PANCANADIEN D'ÉVALUATION (PPCE) 2023
ÉTUDE PRINCIPALE**

**TEIMS (TENDANCES DE L'ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LES MATHÉMATIQUES
ET LES SCIENCES) 2023
ÉTUDE PRINCIPALE**

DEMANDE DE CODEUSES ET DE CODEURS ET DE CHEFS D'ÉQUIPE

Séances de codage en présentiel, Ottawa (Ontario)

PPCE : Du 5 au 22 juillet 2023

TEIMS : Du 4 au 21 juillet 2023

Le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) est un programme cyclique d'évaluations du rendement des élèves de 8^e année/2^e secondaire en sciences, en lecture et en mathématiques, et est mené par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Le domaine principal de chaque évaluation du PPCE est constitué de l'une de ces matières, et comprend les deux autres en tant que domaines secondaires. Plus de 36 000 élèves d'environ 1 500 écoles partout au Canada participent à l'étude principale du PPCE 2023 au printemps 2023.

L'étude TEIMS (Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences) est une étude internationale menée sous l'égide de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, qui cible les connaissances en mathématiques et en sciences des élèves de 4^e et de 8^e année/2^e secondaire. Près de 60 pays participent à la TEIMS 2023 en 4^e année, dont le Canada. Environ 18 000 élèves de près de 800 écoles participent à l'étude principale de la TEIMS 2023 au Canada au printemps 2023.

L'étude principale du PPCE 2023 et l'étude principale de la TEIMS 2023 seront codées à Ottawa (Ontario) du 10 au 22 juillet 2023. Les chefs de codage et les chefs d'équipe se réuniront avant la séance de codage pour une formation (voir les dates dans le tableau plus bas). Les chefs d'équipe seront chargés de former les codeuses et codeurs et de les épauler tout au long de la séance de codage. Ils travailleront également en étroite collaboration avec les chefs de codage et les autres chefs d'équipe.

Environ 160 codeuses et codeurs et jusqu'à 20 chefs d'équipe (francophones, anglophones ou bilingues) seront engagés pour la séance, et certaines personnes participantes proviendront des ministères responsables de l'éducation des quatre coins du pays. Des postes seront aussi à pourvoir à l'échelle locale dans la **région d'Ottawa-Gatineau**.

Les personnes qui soumettent leur candidature sont invitées à faire part de leurs qualifications et de leur expérience au moyen du formulaire électronique disponible à <https://www.surveymonkey.ca/r/coding2023?lang=fr>. Toutes les candidatures seront considérées.

Les candidates et candidats doivent :

- avoir participé au codage des cycles passés du PPCE ou de la TEIMS (pour les postes de chefs d'équipe seulement);
- avoir une formation en enseignement des arts du langage, des mathématiques ou des sciences (selon le cas);
- être enseignantes ou enseignants actuels ou futurs, suppléantes ou suppléants, ou enseignantes ou enseignants à la retraite;
- connaître les programmes d'études provinciaux pour les populations cibles (PPCE – élèves de 8^e année/2^e secondaire; TEIMS – élèves de 4^e année) dans leurs matières respectives;
- être disponibles pendant **toute la durée** de la séance de codage dans leurs matières respectives.

Le bilinguisme et une expérience préalable en codage de réponses d'élèves sont considérés comme des atouts.

Les codeuses et codeurs et les chefs d'équipe recevront une formation et s'acquitteront de leurs tâches aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous. Le nombre maximal de jours de travail prévu est aussi présenté. À part les jours de semaine, la formation des codeuses et codeurs et des chefs d'équipe pourrait avoir lieu un samedi. Les heures de travail prévues sont **de 8 h 30 à 16 h 30**.

	Mathématiques	Sciences	Lecture
Étude principale du PPCI 2023 – Formation des chefs d'équipe (8 ^e année/2 ^e secondaire)	13 et 14 juillet Contrat pouvant durer jusqu'à deux jours	Du 5 au 7 juillet Contrat pouvant durer jusqu'à trois jours	13 et 14 juillet Contrat pouvant durer jusqu'à deux jours
Étude principale du PPCI 2023 – Codage (8 ^e année/2 ^e secondaire)	Du 17 au 21 juillet Contrat pouvant durer jusqu'à cinq jours	Du 10 au 15 juillet* Contrat pouvant durer jusqu'à six jours	Du 17 au 22 juillet** Contrat pouvant durer jusqu'à six jours
Étude principale de la TEIMS 2023 – Formation des chefs d'équipe (4 ^e année)	Du 4 au 8 juillet*** Contrat pouvant durer jusqu'à cinq jours	Du 4 au 8 juillet*** Contrat pouvant durer jusqu'à cinq jours	s.o.
Étude principale de la TEIMS 2023 – Codage (4 ^e année)	Du 10 au 21 juillet Contrat pouvant durer jusqu'à 10 jours	Du 10 au 21 juillet Contrat pouvant durer jusqu'à 10 jours	s.o.

* Cette période pourrait comprendre le samedi 15 juillet.

** Cette période pourrait comprendre le samedi 22 juillet.

*** Cette période pourrait comprendre le samedi 8 juillet.

Le nombre de codeuses et codeurs et de chefs d'équipe a été déterminé en fonction des exigences de codage du PPCI et de la TEIMS. Compte tenu du grand nombre d'items d'ancrage qui devront être codés, les postes seront attribués, dans la mesure du possible, à des candidates et candidats qui ont déjà participé à des séances de codage coordonnées par le CMEC.

La rémunération quotidienne des codeuses et codeurs est de 200 \$ par jour (somme qui comprend l'indemnité de congés payés de 4 p. 100), plus 33 \$ par jour de travail pour les frais divers (les reçus ne sont pas nécessaires). La rémunération quotidienne des chefs d'équipe est de 250 \$ par jour (somme qui comprend l'indemnité de congés payés de 4 p. 100), plus 33 \$ par jour de travail pour les frais divers (les reçus ne sont pas nécessaires). Aucune autre dépense (p. ex., repas, transport, stationnement, garderie) ne sera remboursée. **La date limite pour poser sa candidature est le 31 mai 2023.** Le CMEC remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Seules les personnes retenues seront informées du statut de leur candidature.